



## APPEL À PROJETS

# SOUTIEN AUX ÉTUDES DE FAISABILITÉ POUR DE NOUVELLES ACTIVITÉS PÉRENNES DE RÉEMPLOI ET DE RÉUTILISATION DE PMCB MINÉRAUX (CATÉGORIE 1)

## Introduction et objectifs

Ecominéro est un éco-organisme agréé par les Pouvoirs Publics pour la Responsabilité Élargie du Producteur (REP) des Produits et Matériaux de Construction du secteur du Bâtiment (PMCB), tel que désigné aux articles R. 543-288 à R. 543-290-12 du Code de l'environnement.

Depuis son agrément par les pouvoirs publics et le déploiement opérationnel de la REP en 2023, il déploie des actions spécifiques en faveur du réemploi et de la réutilisation des matériaux de construction, afin d'augmenter significativement les volumes de matériaux réemployés et réutilisés (objectif 4% d'ici à 2027 – évaluation de 1% selon l'ADEME en 2021).

Les PMCB minéraux et inertes (catégorie 1) ciblés par l'agrément d'Écominéro sont obligatoirement issus des chantiers de construction du secteur du bâtiment. La liste ci-dessous regroupe les PMCB concernés par l'agrément ; ceux en *italique* sont prioritaires vis-à-vis du réemploi et de la réutilisation :

- Ardoise
- Béton et mortier
- *Terre cuite (brique, tuile...)*
- Céramique (*carrelage, sanitaire...*)
- Pierre (*calcaire, granit, grès, laves, ...*)
- Mélange bitumineux
- Chaux
- Terre crue (excepté la terre excavée)
- Granulat
- Produits et matériaux de construction d'origine minérale non cités dans une autre famille de cette catégorie.

Pour y parvenir, Ecominéro a conçu un plan d'actions décliné en 5 axes :

1. Promouvoir le réemploi et la réutilisation des PMCB auprès de l'ensemble des acteurs
2. Accompagner le réemploi et la réutilisation sur les chantiers de déconstruction, réhabilitation, rénovation et construction
3. Renforcer l'offre de PMCB par le soutien au développement d'activités de réemploi et de réutilisation
4. Stimuler la demande de PMCB réemployés et réutilisés, notamment par la levée des freins à la certification et l'assurabilité
5. Engager les metteurs en marché et fabricants dans la réemployabilité et la démontabilité des PMCB

Depuis 2024, Ecominéro a lancé plusieurs appels à projets afin de soutenir les acteurs engagés pour le réemploi et la réutilisation des PMCB sur les chantiers et pour le développement d'activités pérennes.

**Afin d'amplifier cette dynamique, cet appel à projets vise à identifier et accompagner les acteurs souhaitant créer de nouvelles activités de réemploi et de réutilisation de PMCB inertes (catégorie 1) par la structuration d'une offre massifiée et (semi-) industrialisée. Le financement d'Ecominéro porte sur les dépenses en fonctionnement contribuant à la conduite de l'étude sur les PMCB minéraux (catégorie 1).**

Une cartographie des lauréats se trouve sur [le site internet d'Ecominéro](#).

--

Définitions :

*Réemploi : toute opération par laquelle des substances, matières ou produits usagés qui ne sont pas des déchets sont utilisés de nouveau pour un usage identique à celui pour lequel ils avaient été conçus. Ex : des tuiles sont déposées et remises en œuvre pour le même usage.*

*Réutilisation : toute opération par laquelle des substances, matières ou produits qui sont devenus des déchets sont utilisés de nouveau. Ex : un mur en béton est scié en bordures et pavés d'aménagement extérieur.*



**Pour des raisons de simplification, dans le présent document, le terme « réemploi » est utilisé pour désigner les pratiques de « réemploi, de réutilisation et de préparation en vue d'une réutilisation ».**

--

Contact

Elodie Combileau, Responsable réemploi  
[reemploi@ecominero.fr](mailto:reemploi@ecominero.fr)

## 1. Type d'activités ciblées

Les activités ciblées sont celles qui ont un impact direct sur le tonnage des produits et matériaux réemployés minéraux (catégorie 1), avec un objectif de massification, passage à l'échelle et/ou échelle (semi-)industrielle, parmi lesquelles (liste non exhaustive) :

- Plateforme physique de réemploi et Matériauthèque
- Atelier de nettoyage, préparation
- Atelier de reconditionnement, requalification
- Plateforme d'intermédiation entre chantiers de bâtiment
- Espace de massification et stockage
- Espace de vente, dépôt-vente, achat-revente, don

L'étude pourra concerner les activités :

- En préfiguration
- En développement de nouvelles branches
- En essaimage

**Points d'attention :** Les études financées par un éco-organisme concurrent d'Ecominéro (Valobat) ne sont pas éligibles.

Le soutien d'Ecominéro doit permettre la démultiplication des tonnes de produits réemployés et réutilisés. A l'issue de l'étude, les lauréats devront déclarer les tonnages de PMCB minéraux réemployés et réutilisés exclusivement à Ecominéro.

Les projets faisant l'objet d'un dépôt de brevet, protection de la propriété intellectuelle ou secret industriel très restrictif ne sont pas éligibles. Les lauréats s'engagent à diffuser librement tout ou partie les résultats de leur étude.

## 2. Objet, périmètre et format de l'étude de faisabilité

Le périmètre de l'étude peut inclure des PMCB autres que ceux de catégorie 1 ; cependant, ces derniers devront avoir une place prépondérante dans l'activité étudiée.

L'étude peut être réalisée par le porteur de projet ou par un prestataire. Dans tous les cas, le porteur devra identifier un référent en interne pour le suivi de l'étude.

Le porteur de projet est libre dans la rédaction de son cahier des charges ; cependant, l'étude devra déterminer les conditions techniques, économiques, foncières, RH et partenariales permettant de maximiser le réemploi des PMCB de catégorie 1.

Le porteur de projet doit présenter son cahier des charges (hypothèses, étapes, livrables) à Ecominéro.

L'étude peut être conduite sous un format d'étude-action (expérimentation à petite échelle) ou d'essais de prototypes.

**L'étude doit être conduite dans une temporalité circonscrite de maximum 12 mois et déboucher sur la production de livrables. L'activité pérenne devra démarrer impérativement au plus tard au 1<sup>er</sup> trimestre 2027.**

### 3. Porteur de la candidature (commanditaire de l'étude)

Les porteurs éligibles sont :

- Les acteurs de l'économie sociale et solidaire : association, coopérative (SCOP, SCIC), structure de l'insertion par l'activité économique (SIAE)
- Les entreprises solidaires d'utilité sociale (agrément « ESUS » obtenu ou demandé)
- Les Pôles Territoriaux de Coopération Économique
- Les collectivités territoriales
- Les fédérations et réseaux professionnels
- Les aménageurs publics ou privés, promoteurs
- Les bailleurs sociaux
- Les entreprises commerciales ou industrielles et entreprises du secteur du bâtiment
- Collectifs d'acteurs en cours de structuration juridique

A noter : le commanditaire de l'étude de faisabilité peut être différent du gestionnaire *in fine* de l'activité.

### 4. Stade d'avancée de l'étude

La candidature peut être transmise à Écominéro avant ou après le démarrage de l'étude.

### 5. Modalités de candidature

La candidature est attendue sous le format numérique via la [plateforme dédiée](#).

Des compléments d'informations peuvent être demandés par Écominéro. L'éco-organisme se réserve le droit d'auditionner les porteurs de projets.

### 6. Dépenses éligibles

Les dépenses peuvent être prises en compte rétrospectivement par rapport à la date d'envoi de la candidature.

Types de dépenses	Exemples de dépenses TTC
Ingénierie	Prestation de services et de conseil RH interne R&D Essais de prototypes Tests en laboratoire Etude de caractérisation

## 7. Critères d'analyse

La sélection des projets et le montant du soutien seront effectués sur la base des critères d'analyse suivants :

### Produits et matériaux catégorie 1

- Type et diversité des PMCB étudiés
- Part prépondérante des PMCB catégorie 1 étudiés

### Crédibilité du projet

- Visée de massification, mécanisation, (semi-)industrialisation ou passage à l'échelle de l'activité
- Développement de nouveaux métiers ou pratiques professionnelles

### Échelon territorial

- Réponse à un enjeu local ou un enjeu de filière
- Zone sous-dotée en activités de réemploi de PMCB

### Ancrage local

- Partenariat ou lien avec des collectivités territoriales
- Coopération avec les réseaux ESS et réseaux de la construction durable

## 8. Modalité du soutien

Le soutien financier représentera 80% maximum des dépenses éligibles pour un plafond d'aide de 35 000€ TTC par étude au titre des dépenses de fonctionnement.

- La TVA ne s'applique pas au soutien d'Ecominéro. Le soutien sera versé en 2 fois : 50% d'acompte au démarrage de l'étude
- 50% de solde sur présentation des conclusions et des factures justificatives à la hauteur du montant du soutien.

*Nota :* ce financement n'est pas cumulable avec le contrat de rémunération de 5€ par tonne des PMCB réemployés.

Le soutien est versé au porteur de projet, commanditaire de l'étude.

**Environ 25 études seront soutenues par Ecominéro en 2026.**

## 9. Calendrier semestre 1

	<b>Session semestre 1</b>
Candidatures	2 février au 29 mars
Sélection	2 mars au 28 avril
Réponse aux candidats	29 avril

## 10. Engagement du porteur de projet et Indicateurs de suivi

Le porteur doit désigner un référent interne pour le suivi de l'étude. Il est l'interlocuteur principal d'Ecominéro.

Tout au long de l'étude, Écominéro sera associé aux Comités de Pilotage et aux rendus intermédiaires.

A la fin de l'étude, le porteur devra transmettre à Écominéro l'étude de faisabilité dans son intégralité qui comprendra notamment :

- Déclaration exclusive des tonnages PMCB inertes (cat1) réemployés
- Les conditions techniques de réalisation et de développement
- Le modèle d'activité et sa montée en charge
- Le modèle économique
- L'organisation logistique
- Le calendrier de déploiement ou développement
- Le tonnage de réemploi par type de PMCB avec leur montée en puissance projeté
- La traçabilité et comptabilisation des tonnages de PMCB
- Le potentiel de création d'emplois
- L'identification du gestionnaire ou coordinateur de l'activité
- Les partenaires financiers au démarrage et en phase de développement
- Les partenaires locaux et les modalités de collaboration